

CONCRÉTISER MON PROJET DE CRÉATION

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

LE CHIFFRE CLÉ

Créer mon entreprise, c'est faire aboutir mon projet et me préparer à mon nouveau métier.

Pour cela, j'ai besoin d'être accompagné sur plusieurs questions clés :

- Comment évaluer le potentiel de mon idée ?
- Comment bien choisir la forme juridique de ma société ?
- De quelles aides financières puis-je bénéficier ?
- Quels seront les coûts à prévoir pour ma protection sociale (RSI, URSSAF, IRCOM...)?

Votre CCI met à votre disposition un parcours en 4 étapes vous permettant de trouver des réponses concrètes à vos questions, d'être préparé(e) à votre futur métier de chef d'entreprise et de bénéficier d'un accompagnement professionnel et personnalisé jusqu'à l'aboutissement de votre projet :

Les Vendredis de la Création.

Description : réunion d'informations, tous les derniers vendredis du mois, sur les bonnes questions à se poser et les étapes à suivre pour réussir son projet de création.

Modalités : service offert. Contactez votre CCI pour les prochaines dates à Fort-de-France ou en communes.

Les RDV Conseil/Expertise.

Description : RDV individuel de Conseil sur des points clés de votre projet de création (ex : diagnostic de projet, aide au choix de forme juridique/à la rédaction de statuts, conseils sur la protection sociale (RSI, URSSAF, etc.), conseils sur les aides et les aspects fiscaux, etc.).

Modalités : service payant. Demandez un RDV à l'accueil de votre CCI.

Stage « 5 Jours pour Entreprendre ».

Description : stage de 5 jours sur la création et la gestion d'entreprise (étude de marché, stratégie marketing, prévisionnel d'activité, juridique & formalités, etc.).

Modalités : service payant : 180 €. Contactez votre CCI pour le calendrier.

Accompagnement global à la création.

Description : selon vos besoins et l'état d'avancement de votre projet, un conseiller CCI spécialisé vous accompagne tout au long de votre parcours dans la formalisation de votre projet et/ou l'élaboration de votre business plan.

Modalités : service payant. Forfait horaire à définir selon vos besoins avec votre conseiller CCI.

En 2016, **400**
ce sont près de
PORTEURS DE PROJET

qui ont été informés, formés ou accompagnés par les conseillers de la CCI Martinique.

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

CONSOLIDER MON ENTREPRISE DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

TÉMOIGNAGE

J'ai réussi à donner vie à mon projet !

J'ai maintenant besoin de structurer mon entreprise sur des bases saines afin de la pérenniser.

Votre CCI vous propose un dispositif en 2 phases :

Conférences thématiques

Description : conférences périodiques vous permettant de bénéficier :

- de l'expertise d'intervenants sélectionnés, sur des thématiques clés (stratégie d'entreprise, gestion, marketing...),
- de partage et de retours d'expérience,
- d'une dynamique de réseau.

Modalités : service offert. Contactez votre CCI pour les prochaines dates à Fort-de-France ou dans nos Agences en commune.

Accompagnement personnalisé

Description : selon vos besoins et vos problématiques (réorganisation de l'entreprise, mise en place de tableaux de bord, refonte de la stratégie commerciale, embauches et moyens humains, etc.), un Conseiller CCI vous accompagne.

Modalités : service payant. Forfait horaire à définir selon vos besoins avec votre Conseiller CCI.

« Au niveau personnel, l'accompagnement nous a été très utile. En tant que chefs d'entreprise autodidactes, nous avions besoin d'une assistance pour financer le développement de notre activité (qui ne se trouve pas sur le marché à des prix abordables). À la CCI, nous avons été accompagnés par des professionnels compétents qui savent comment monter un dossier "irréprochable". Ils n'ont pas fait "à notre place", mais nous ont guidés pas à pas tout en nous transmettant leur expérience et leur savoir-faire. Aujourd'hui, nous sommes mieux équipés pour gérer notre entreprise et sommes même capables d'informer et d'aider d'autres chefs d'entreprises. »

Fred & Sylvie Velasques, GÉRANTS DE LA BOUTIQUE « CAPI DÉCO »

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

RÉUSSIR UNE REPRISE D'ENTREPRISE

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

Plutôt que de partir de rien, je choisis de reprendre une entreprise existante, qui a déjà fait ses preuves sur le marché et démontré sa pérennité.

Il est question pour moi de mettre en place le plan d'actions gagnant pour réussir mon projet de reprise.

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

Votre CCI vous accompagne tout au long de votre projet avec un parcours dédié et des Conseillers à votre écoute pour vous aiguiller et vous donner les clés d'une reprise réussie.

Stage « 5 Jours pour Entreprendre »

Description : formation transversale en 5 jours sur la création/reprise et la gestion d'entreprise (étude de marché, stratégie marketing, prévisionnel d'activité, juridique & formalités, etc.)

Modalités : service payant. Contactez votre CCI pour le calendrier annuel.

Accompagnement personnalisé à la carte

Description : selon vos besoins et l'état d'avancement de votre projet, un Conseiller CCI expert en reprise vous accompagne, avec une approche méthodique tout au long de votre parcours de reprise d'entreprise.

Modalités : service payant. Forfait horaire à définir selon vos besoins avec votre Conseiller CCI.

TÉMOIGNAGE

« J'ai repris l'entreprise familiale qui existait depuis plus de 50 ans en 2016. J'avais besoin d'être accompagnée pour obtenir un financement pour développer le commerce. La CCI m'a aidée à faire un travail de fond en rentrant dans les détails et en montant tous les dossiers nécessaires. »

Mirella Marie-Louise, GÉRANTE - LANAILYK SARLU, « EPICERIE JACK »

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

REPENSER MA STRATÉGIE, FRANCHIR UN CAP

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

J'arrive à un moment clé de la vie de mon entreprise.

J'ai le sentiment de devoir franchir un palier; je souhaite pour ce faire optimiser ma gestion et réussir mon plan de développement.

Je souhaite aussi disposer des bons outils pour relever mes défis quotidiens de dirigeant d'entreprise.

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

Votre CCI vous propose de faire le point et vous accompagne pour évoluer dans votre métier de chef d'entreprise.

Programme d'accompagnement sur-mesure « Dirigeants de PME en Martinique » avec HEC Paris.

Description : ce programme se place à mi-chemin entre la formation et l'accompagnement individualisé à la gestion d'entreprise (stratégie, finance, marketing, RH, contrôle de gestion...).

Les modules sont animés par une équipe d'intervenants de HEC Paris, sélectionnés pour leur expérience dans la gestion des PME.

Ces modules sont articulés autour de :

- 20 jours d'ateliers pratiques en présentiel étalés sur 2 ans
- 20 h de conseil avec HEC Paris.
- Accompagnement transversal des conseillers CCI, en toute confidentialité.

Modalités : service payant. Contactez votre CCI pour plus d'informations.

Possibilité de prise en charge par votre OPCA.

LE CHIFFRE CLÉ

Depuis la 1^{ère} promotion en 2010,
**72 DIRIGEANTS
D'ENTREPRISES**

**de toutes tailles ont
bénéficié du cycle
d'accompagnement
« Dirigeants de PME
en Martinique » HEC
Paris/CCI Martinique.**

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

OPTIMISER, AMÉLIORER LE POTENTIEL DE MON ENTREPRISE

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

Je souhaite développer mon activité, et développer une stratégie d'entreprise.

Je souhaite mieux gérer mon activité et mettre en place des outils de pilotage.

Je souhaite optimiser mon organisation et travailler sur l'amélioration de ma performance.

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

Votre CCI vous accompagne à améliorer la performance de votre entreprise et s'investit à vos côtés pour optimiser la stratégie mise en place, et développer votre entreprise de manière pérenne.

Nos conseillers ont des compétences multiples (gestion, marketing, communication...) et sont formés pour vous accompagner dans votre développement et pour répondre à toutes vos questions.

Deux formules d'accompagnement :

Description : selon la formule, accompagnement individualisé sur 10 ou 20 heures avec un conseiller dédié. Cet accompagnement se décline en 5 ou 10 rendez-vous, incluant notamment :

- 1 diagnostic de l'entreprise.
- Assistance à l'élaboration de la stratégie et d'un plan de développement.
- Suivi individualisé.
- Inscription à 1 atelier thématique proposé par la CCI.

Modalités :

- Formule 10 heures : 450 € HT.
- Formule 20 heures : 900 € HT (contenu adaptable selon la maturité du projet).

LE CHIFFRE CLÉ

En 2016, plus d'une
CENTAINÉ
DE CHEFS
D'ENTREPRISE

*ont été accompagnés
par la CCI Martinique.*

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

INTÉGRER LA QUALITÉ DANS MON ENTREPRISE DE TOURISME

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

Je suis dans le secteur touristique et je souhaite :

- Évaluer les points forts et les points faibles de mon entreprise dans le secteur du tourisme.
- Améliorer mon offre et l'accueil de mes clients.
- Fidéliser ma clientèle.
- Me différencier par rapport à la concurrence, par un label certifié et national.
- Intégrer une démarche de progrès continu.

Votre CCI vous accompagne dans une démarche qualité spécifique.

Offre Qualité Tourisme Martinique.

Description : vous faites une démarche volontaire pour intégrer un dispositif et une marque reconnus au plan national, et adaptés au territoire.

La certification Qualité Tourisme prouve que votre entreprise répond au référentiel Qualité.

La démarche s'effectue en 4 étapes :

- 1 • Planification des actions d'amélioration par un diagnostic préliminaire de votre établissement.
- 2 • Audit client « mystère » avec remise de rapport d'évaluation.
- 3 • Validation de l'obtention de la marque Qualité Tourisme par un comité de gestion.
- 4 • Certification accordée par le Comité Régional de Gestion de la Marque pour une durée illimitée avec évaluation tous les 5 ans.

Vos **avantages** sont multiples. La démarche vous permet de :

- Valoriser votre personnel par la mise en exergue des points forts de votre entreprise.
- Crédibiliser votre offre et vos prestations, notamment lors de la recherche de financements.

Modalités : dispositif payant, co-financé par des fonds publics.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

PLUS DE **100**
ENTREPRISES

relevant de l'Hôtellerie
et de la Restauration
ont déjà intégré la
démarche Qualité
Tourisme avec l'appui
de la CCI Martinique.

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

INTÉGRER LA QUALITÉ DANS MON ENTREPRISE COMMERCIALE OU DE SERVICES

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

**J'ai une entreprise commerciale ou de services,
et je souhaite :**

- Évaluer les points forts et les points faibles de mon entreprise.
- Améliorer mon offre.
- Fidéliser ma clientèle.
- Me différencier par rapport à la concurrence.
- Intégrer une démarche de progrès continu.

**Votre CCI vous accompagne dans une démarche
qualité spécifique.**

Offre Qualité Commerce et Services (réseau de 35 CCI).

Description : l'entreprise s'inscrit dans une démarche volontaire pour intégrer une marque, un dispositif et un référentiel reconnu par le Ministère du Commerce. Votre conseiller CCI vous accompagne pour le suivi de formations préalables dans les domaines de l'accueil, la performance commerciale et l'agencement des magasins.

La démarche s'effectue en 2 temps :

- 1 • Pré-diagnostic qualité de votre entreprise.
- 2 • Préparation au passage du client « mystère » pour l'obtention du label « Qualité et Commerce ».

Vos **avantages** sont multiples. La démarche vous permet notamment :

- D'impliquer tous les acteurs de l'entreprise dans une démarche de progrès.
- De former votre personnel aux techniques de l'accueil et de la qualité.
- De contribuer à la fidélisation de votre clientèle.
- D'obtenir une reconnaissance officielle de la performance de votre entreprise et de l'engagement de vos salariés.
- De bénéficier d'un pré-diagnostic sur la base du référentiel.

Modalités : service payant. Consultez votre conseiller CCI.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

PLUS DE **250**
ENTREPRISES

ont déjà intégré
la démarche
Qualité Commerce
avec l'appui de la
CCI Martinique.

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES POUR OPTIMISER L'ORGANISATION DE MON ENTREPRISE

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

Je souhaite optimiser ma productivité, en utilisant des outils innovants pour :

- Mieux organiser la gestion de mon entreprise.
- Réduire mes coûts de production.
- Dynamiser ma politique commerciale et booster mes ventes, au moyen des réseaux sociaux et outils collaboratifs.

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

Votre CCI vous propose différents ateliers thématiques selon vos besoins, et un accompagnement personnalisé pour la mise en place d'outils numériques au sein de votre entreprise.

Ateliers « Communication et productivité ».

Description : rencontres animées par des experts sur les thématiques numériques en lien avec la communication, le marketing, l'utilisation des réseaux sociaux et la mise en place d'outils collaboratifs pour gagner en productivité.

Modalités : service offert. Contactez votre CCI pour les prochaines dates à Fort-de-France ou en communes.

Ateliers « Organisation, gestion et pilotage ».

Description : bénéficiez de l'assistance d'experts sur les thématiques numériques en lien avec l'organisation, la gestion, le pilotage pour augmenter la rentabilité de votre entreprise.

Modalités : service offert. Contactez votre CCI pour les prochaines dates à Fort-de-France ou en communes.

Accompagnement personnalisé.

Description : après réalisation d'un diagnostic, un conseiller TIC vous accompagne pour mettre en place les solutions numériques les mieux adaptées à votre entreprise.

Modalités : service payant. Contactez votre CCI.

LE CHIFFRE CLÉ

UNE TRENTAINE D'ENTREPRISES

ont bénéficié en 2015 de l'accompagnement TIC

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

ME DÉVELOPPER EN PROTÉGANT L'ENVIRONNEMENT

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

En tant que chef d'entreprise, je suis responsable de la gestion des déchets produits par mon entreprise jusqu'à leur valorisation ou élimination finale, même lorsque je les transfère à un tiers à des fins de traitement (Art. L 541-2 du Code de l'Environnement).

Je dois donc, par ordre de priorité, anticiper, prévenir puis réduire la production et la nocivité de mes déchets, notamment en agissant sur la conception, la fabrication et la distribution des produits.

C'est en général ma première étape éco-responsable.

Pré-diagnostic déchets

Description :

Entièrement offerte, la prestation comprend :

- Une visite sur site visant à faire un état des lieux (type et quantités de déchets produits, pratiques déjà mises en place, équipements mis à disposition, degré de sensibilisation des équipes...).
- La rédaction d'un rapport de visite reprenant l'état des lieux et un ensemble de préconisations.
- La mise à disposition d'outils pour améliorer la gestion des déchets (guide déchets, tableau Excel de suivi...).
- Une visite de restitution pour présentation du plan d'actions et discussion avec le chef d'entreprise pour fixation d'objectifs.
- Une visite de suivi au bout de 6 mois pour évaluation des avancées et ajustement du programme d'actions si besoin.

L'avantage pour vous : vous mettre en règle et respecter la planète.

Vous bénéficiez :

- D'une meilleure connaissance de la réglementation.
- D'une amélioration de la gestion des déchets (tri, méthodes d'élimination, etc.).
- D'une optimisation des coûts induits par les déchets.
- D'une première approche des composantes eau et énergie au sein de l'entreprise.
- D'une réunion de sensibilisation du personnel.

Modalités : service offert. Contactez votre CCI.

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

Les déchets TRIÉS VOLORISABLES sur la déchèterie de Céron sont facturés

85 € LA TONNE

alors que les déchets NON TRIÉS EN VRAC sont facturés

170 € LA TONNE

LE CHIFFRE CLÉ

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

CONQUÉRIR LES MARCHÉS EXTÉRIEURS

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

L'internationalisation est un levier déterminant pour la compétitivité de votre entreprise.

Tout projet d'export ou d'implantation se réfléchit et se mûrit car il implique une bonne organisation humaine et financière.

- Quel est le moment opportun pour y aller ?
- Quelle stratégie définir et sur quel(s) marché(s) ?
- Comment m'organiser (financement, formation, ressources humaines, etc.) ?

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

Votre CCI, également Guichet Unique Export, vous propose un parcours d'internationalisation simplifié, lisible, efficient et adapté au stade de maturité de votre projet ou de votre entreprise ainsi qu'un suivi personnalisé. Notre objectif : votre réussite.

Deux formules : « Colibri » et « Frégate ».

Description : selon la formule, accompagnement individualisé sur une ou deux années avec un conseiller en développement international. Cet accompagnement se décline en 7 ou 12 rendez-vous, incluant notamment :

- Un diagnostic export.
- La sélection d'un ou de deux marchés export.
- La mise en relation avec un ou deux experts pays pour la validation du potentiel du marché visé.
- L'assistance à la définition de la stratégie export et du plan d'actions.
- La recherche de financements et l'aide au montage du dossier.
- Le soutien à la prospection du ou des marchés.
- L'aide éventuelle au recrutement d'un stagiaire ou cadre export.
- La participation à une formation export et un atelier thématique organisé par notre service international.
- Le suivi des contacts.

Modalités :

- Formule Colibri : 1550 € HT.
- Formule Frégate : 2566 HT (contenu adaptable selon la maturité du projet).

LE CHIFFRE CLÉ

CHAQUE ANNÉE,
PLUS DE **200**
ENTREPRISES

sont sensibilisées à la démarche export et 45 entreprises sont accompagnées par la CCI Martinique et ses partenaires.

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit GAGNANT !

RÉUSSIR MON IMPLANTATION À L'ÉTRANGER

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

Votre entreprise envisage de s'implanter à l'étranger, d'ouvrir un bureau commercial, un centre de production ou d'y créer une filiale ?

- Quelle stratégie d'implantation ?
- Quelles sont les étapes clés ?
- À qui m'adresser ?

Votre CCI et le réseau des CCI Françaises à l'International, vous proposent une offre d'accompagnement international unique, accessible à côté de chez vous ou directement à l'étranger. Notre objectif : votre réussite.

CCI IMPLANTATION EST UNE FORMULE EN DEUX PHASES :

Phase 1 : Validation de l'approche implantation avec votre conseiller CCI :

- Réalisation d'un diagnostic implantation.
- Assistance à la recherche d'informations marché.
- Assistance à la recherche d'informations spécifiques (information sectorielle/concurrence disponible, évaluation coûts d'implantation).
- Aide à la recherche de financements et au montage du dossier.
- Synthèse recommandation.
- Suivi individualisé durant la phase 2 Implantation.

Phase 2 : Implantation opérationnelle (service à la carte) - assurée par la CCI International ou le partenaire local référent :

- Domiciliation, création de structure, mise en relations experts, conseils marchés, accès réseau membres, relations administratives locales.
- Hébergement (Business Centre, hébergement VIE, services divers, formations).
- Assistance à la gestion (Comptabilité, gestion filiale, déclarations fiscales, recherche financements).
- Assistance au développement.
- Évaluation à mi-parcours et bilan post implantation (en concertation avec votre conseiller CCI).

Modalités :

- Phase 1 : 1935 € HT.
- Phase 2 : sur devis.

LE RÉSEAU DES CCI INTERNATIONAL

81 INCUBATEURS
DANS 61 PAYS

950 POSTES DE
TRAVAIL DISPONIBLES

+ DE 33 000
ENTREPRISES
MEMBRES

971 COLLABORATEURS
À L'ÉTRANGER
À VOTRE SERVICE

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

FINANCER LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DE MON ACTIVITÉ

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

J'ai besoin d'un financement pour créer, reprendre, développer une entreprise ou faire face à des difficultés. Je souhaite connaître les dispositifs qui existent pour y répondre (banques, aides, etc.).

Plus que d'une information, je souhaite être conseillé, accompagné et préparé pour obtenir mon financement.

Votre CCI vous propose différents outils pour vous accompagner dans votre recherche de financements et répondre à vos problématiques spécifiques.

Outil « Les aides.fr »

Description : un outil qui vous permet de connaître les aides aux entreprises disponibles au niveau national et local, et leurs modalités de fonctionnement et d'attribution et de bénéficier de l'aide d'un Conseiller dédié.

Adresse : <https://les-aides.fr> (accès web et mobile)

Les rendez-vous Banque

Description : ateliers d'informations pour vous aider dans vos relations avec les organismes financiers, comprendre les attentes de votre banquier pour mieux négocier. Les rendez-vous banque se déroulent, selon un calendrier établi, sur tous les sites de votre CCI.

Modalités : atelier payant. Contactez votre CCI.

Montage de dossier de financement

Description : accompagnement dans la construction de votre « business plan », et l'élaboration de vos dossiers nécessaires à l'obtention de financement (prêts bancaires, fonds européens, subventions CTM...).

Modalités : service payant : 45€ / heure. Forfait horaire à définir selon vos besoins avec votre Conseiller CCI.

Comité de Financeurs

Description : présentez votre projet durant 45 minutes à un ensemble d'acteurs du financement (banques, organismes de prêt à taux zéro, BPI, établissement publics de financement), et bénéficiez d'un avis d'experts ou d'un financement rapide.

Modalités : service payant : 180€. Contactez votre CCI.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

CHAQUE ANNÉE,
CE SONT PLUS DE

300
ENTREPRISES

« Le fait d'être présenté au comité des financeurs de la CCI Martinique a été un vrai plus dans l'avancée de mon projet. J'y ai rencontré des cadres des banques locales, plus aptes à appréhender un projet complexe que les chargés de compte du réseau, ainsi que des associations d'accompagnement. »

**C.C., gérant de l'entreprise
« PUNCH CROISIÈRE »**

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

ME FORMER EN TANT QUE DIRIGEANT D'ENTREPRISE

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

LE CHIFFRE CLÉ

Je souhaite me former et consolider mes compétences sur des sujets que je considère comme fondamentaux et prioritaires dans le cadre de mon activité.

Votre CCI Martinique met à votre disposition différents dispositifs de formation, selon vos disponibilités :

Les « Mallettes du Dirigeant ».

Description : programme de formations courtes, ciblées sur les besoins des dirigeants d'entreprises relevant de l'AGEFICE.

Ce programme peut aussi concerner les entreprises nouvellement créées.

4 mallettes sont proposées :

- Comptabilité – Analyse financière – Tableaux de bord.
- Nouvelles Technologies et Compétences numériques.
- Marketing et Communication.
- Ressources Humaines et Management.

Modalités : formation payante, prise en charge par l'AGEFICE. Durée : 1 jour/mallette – Formations organisées 1 fois par mois dans les agences CCI du Marin, Saint-Pierre et Trinité. Contactez votre CCI pour le planning de l'année.

Formations pour entrepreneur, créateur, repreneur d'entreprise.

Description : formations dispensées par des formateurs experts de CCI Formation, se rapportant aux problématiques suivantes :

- Se mettre à son compte.
- Reprendre une entreprise pérenne.
- Optimiser la gestion de votre entreprise.

Modalités : formations payantes, d'une durée de 36 à 56 heures, organisées deux fois par an. Possibilités de prise en charge et de financements.

EN 2015, PLUS DE

**60 CHEFS
ENTREPRISES**

nous ont fait confiance, en participant à une formation ou un séminaire organisé par CCI Formation.

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

FORMER MES COLLABORATEURS

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

Je souhaite que la formation permette à mes salariés de :

- Renforcer leur professionnalisme et leurs compétences.
- Améliorer leurs capacités à évoluer et à s'adapter aux défis de l'entreprise.

Cette formation doit :

- Être une réponse adaptée à un véritable besoin ponctuel.
- Prendre en compte les contraintes de mon entreprise.

La CCI Martinique vous permet de bénéficier d'un conseiller dédié pour une formation personnalisée.

Plus de 150 modules de formation développés par une équipe de spécialistes dans les domaines suivants :

Nos domaines de formations.

- Gestion comptabilité.
- Vente - Accueil.
- Ressources Humaines.
- Logistique - Transport.
- Tourisme - Restauration.
- Technique - Sécurité.
- Efficacité professionnelle.
- Développement personnel.
- Langues.
- Bureautique.

Modalités : toutes nos formations sont éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation) ou au plan de formation. CCI Formation vous accompagne dans toutes les étapes jusqu'à la prise en charge totale de vos heures de formation.

2300
PARTICIPANTS
PAR AN ISSUS DE
120 ENTREPRISES
MARTINQUAISES

9 certifications,
12 diplômes délivrés.
Accompagnement
chaque année d'une
dizaine de VAE et de
Bilans de Compétences.

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

FORMER UN JEUNE, INVESTIR DANS L'AVENIR

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

LE CHIFFRE
CLÉ

Je souhaite :

- Investir dans le capital humain de mon entreprise.
- Rechercher de la compétence.
- Transmettre mon savoir-faire et mon expérience.
- Recruter au meilleur coût.
- Insérer un jeune qui produira de la valeur dans mon entreprise, et ainsi participer au développement de mon territoire.

La CCI Martinique est votre partenaire pour vous permettre de bénéficier des avantages financiers et des aides liés à l'apprentissage.

Assistance formalités relatives à l'embauche d'un apprenti.

La CCI vous accompagne dans :

- La définition de votre besoin.
- Le recrutement et le suivi d'un apprenti.

Avantages : votre CCI prend en charge toutes les formalités liées à la validation du contrat d'apprentissage (élaboration, enregistrement du contrat, selon la réglementation en vigueur).

Modalités : service offert. Contactez votre CCI.

Formation des jeunes apprentis.

Description : formation des jeunes (de 16 à 25 ans) dans les métiers du secteur tertiaire.

Nos partenaires : Éducation Nationale, CNAM, Universités.

Avantages : formation validée par les diplômes de l'Éducation Nationale, du CAP au Master 2.

Modalités : formation conventionnée.

Formations de 1 à 3 ans. Contactez votre CCI.

EN 2015 :

579
APPRENANTS

TAUX DE
RÉUSSITE
74%

TAUX
D'INSERTION
50%

PLUS
DE **500** PARTENAIRES
PRIVÉS ET PUBLICS

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

VERSER MA TAXE D'APPRENTISSAGE AU TERRITOIRE EN TOUTE CONFIANCE

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

En tant qu'entreprise, je dois m'acquitter de mes obligations de contribution à la formation en Apprentissage/Professionnelle.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

La Chambre de Commerce est un OCTA (Organisme Collecteur Répartiteur de la Taxe d'Apprentissage).

À ce titre, elle collecte et répartit la Taxe d'Apprentissage des entreprises ressortissantes de toutes les Chambres Consulaires, (Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie).

Avec votre CCI, bénéficiez d'un savoir-faire reconnu pour optimiser la gestion de votre contribution :

Collecteur interconsulaire unique :

À votre écoute au quotidien.

Nos conseillers vous renseignent sur le calcul et l'affectation de votre taxe.

Sûr et pratique.

Déclarez en ligne = zéro papier ! Trouvez sur notre site toutes les réponses à vos questions.

Au bénéfice du territoire.

En reversant votre taxe d'apprentissage à votre CCI, vous contribuez à la formation et à la montée en compétence de vos futurs collaborateurs.

LE CHIFFRE
CLÉ

CHACQUE ANNÉE, PLUS DE

385 000
ENTREPRISES

font confiance à leur CCI pour assurer la gestion de leur dossier de taxe d'apprentissage.

En 2016, ce sont ainsi **11455 formulaires** qui ont été envoyés, **5.6 millions d'€ collectés** auprès de **2415 entreprises** verseuses, et **171 écoles** qui ont été financées.

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

FORMER MON ENCADREMENT

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

Je souhaite que mon encadrement :

- Se prépare au changement en réactualisant ses compétences et connaissances.
- Réponde aux contraintes des collaborateurs et de l'entreprise.
- Valorise son savoir et son savoir-faire managérial.

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

La CCI Martinique propose une gamme élargie de formations diplômantes, qualifiantes ou certifiantes pour accompagner spécifiquement les cadres et les managers dans tous les secteurs d'activité.

Quelques exemples de formations :

- Management
- Leadership
- Gérer, conduire et accompagner le changement
- Animer et mobiliser son équipe
- Stratégie RH
- Marketing Développement
- Prise de parole en public

Modalités : formations individuelles ou collectives, payantes, avec possibilités de prise en charge et de financements.
Durée : 2 jours à 1 semaine, avec une partie individualisée pour chaque cadre. Formations organisées plusieurs fois par an.
Contactez votre CCI pour les prochaines dates.

Demandez notre catalogue de formation.

LE CHIFFRE CLÉ

17
FORMATIONS
DIPLÔMANTES

« Avec le CAA de Sherbrooke j'ai pu faire l'expérience d'une autre façon de faire, plus pragmatique, axée sur la diversité culturelle et précurseur sur de nombreux concepts du mode économique. »

Louis Lienafa, en reconversion

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

**L'esprit
GAGNANT !**

PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS DE MON ENTREPRISE

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

LE CHIFFRE CLÉ

Je souhaite :

- Réagir rapidement face aux difficultés qui se présentent dans mon entreprise.
- Anticiper leurs conséquences sur mon activité.
- Trouver les pistes de résolution.
- Identifier les procédures adéquates.

Votre CCI vous met en relation avec le CIP (Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises) Martinique.

Le CIP Martinique.

Description : un collège d'experts vous reçoit dans le cadre d'un rendez-vous individuel et confidentiel pour :

- Vous écouter.
- Cerner vos difficultés et leurs origines.
- Vous informer le mieux possible sur les dispositifs existants pour la survie de votre entreprise.

Les rencontres du CIP sont organisées sur tous les sites de votre CCI.

Modalités : service offert et confidentiel.

Contactez votre conseiller CCI.

Numéro Vert gratuit : 0800 008 112.

Accompagnement personnalisé.

Description : écoute et conseils pour mettre en œuvre les solutions adaptées afin de résoudre votre difficulté.

- Diagnostic de la situation.
- Orientation et accompagnement vers des solutions adaptées (procédures collectives, mesures sociales, dossiers subventions Entreprises en difficulté...).
- Mise en place de tableaux de bord mensuels et comparatifs de gestion.

Modalités : service offert et confidentiel.

Contactez votre conseiller CCI.

LE CIP MARTINIQUE A REÇU

132

ENTREPRISES DEPUIS SA CRÉATION EN 2013

« Suite aux difficultés de mon entreprise, j'ai pu passer le cap difficile et ainsi préserver les emplois. Aujourd'hui, l'entreprise se porte mieux. »

R.G., gérant de SARL

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

CONNAÎTRE MON MARCHÉ, RESTER EN VEILLE

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

J'ai besoin d'informations stratégiques afin de réussir mes projets d'implantation, de création ou de développement.

Votre CCI vous propose de gagner du temps grâce à des outils de décision clairs, argumentés et prêts à être présentés à vos interlocuteurs.

Elle met également à votre disposition le fichier des entreprises industrielles, commerciales et de services, pour vous aider à mieux cerner votre marché, élargir votre clientèle.

Le Fichier des Entreprises.

Description : fourniture des listes et fichiers qui recensent les mouvements quotidiens des entreprises, leur typologie, leur implantation géographique, les flux par filières ou secteurs d'activité, les zones d'activité et leur cartographie.

Modalités : service payant sur devis, en fonction de vos besoins. Contactez le Service Fichier Consulaire.

Les informations sur les échanges commerciaux de marchandises.

Description : Elles vous permettent :

- D'identifier votre part de marché sur un territoire donné, votre positionnement par rapport à la concurrence, la provenance de vos produits et leur destination.
- D'estimer la maturité d'un marché et l'existence d'un besoin.
- De connaître le volume des produits qui transitent par le territoire.
- D'évaluer les dépenses et recettes correspondantes.
- De comparer les échanges commerciaux avec les différents pays.
- De bénéficier d'une expertise en matière de recherche d'informations.

Deux formules sont proposées :

- 1 • Formule Classique : flux import/export par produit, pays et zone géographique.
- 2 • Formule Confort : dossiers personnalisés sur votre activité.

Modalités : services payants sur devis. Rencontrez un conseiller pour faire le point sur votre projet et élaborer un plan d'actions.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

EN 2016 UNE MISE À JOUR QUOTIDIENNE :

28 141 ÉTABLISSEMENTS
RÉFÉRENCÉS

16 115 NUMÉROS DE
TÉLÉPHONE

4 254
EMAILS

LE CHIFFRE
CLÉ

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr

PRÉPARER LA TRANSMISSION DE MON ENTREPRISE

VOS DÉFIS,
VOS QUESTIONS

J'envisage de transmettre mon entreprise.

Je souhaite préparer ma démarche pour vendre au bon moment et dans les meilleures conditions.

Avant de vous pencher sur l'évaluation de votre entreprise, il importe de vous consacrer à la phase de réflexion et de diagnostic préalable.

Votre CCI vous accompagne dans cette phase déterminante pour la réussite de votre projet de transmission.

Le diagnostic d'entreprise.

Description : le diagnostic prend en compte tous les aspects de l'entreprise, de son marché, de son environnement.

Il révèle les forces et faiblesses de l'entreprise, les préconisations et pistes d'amélioration recommandées, en vue d'optimiser votre transaction.

Modalités : service payant. Contactez votre conseiller CCI.

L'accompagnement à la transmission.

Description : à partir du diagnostic, votre conseiller met en place avec vous un parcours d'accompagnement pour vous aider à mieux valoriser votre entreprise et faire le meilleur choix quant à la forme de la transaction (vente de fonds de commerce, cession de parts sociales, cession d'immobilisations, etc.), mais également vous mettre en contact avec des experts de la transmission et des cédants potentiels.

Modalités : service payant. Contactez votre conseiller CCI.

NOTRE OFFRE,
VOS AVANTAGES

LE CHIFFRE CLÉ

EN 2016,
UNE DIZAINE
D'ENTREPRISES

ont bénéficié
d'un diagnostic

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

RÉUSSIR MES FORMALITÉS

VOS
DÉFIS,
VOS
QUESTIONS

Je souhaite effectuer rapidement et simplement les formalités de création, de modifications juridiques de mon entreprise, ou de cessation de mon activité.

NOTRE
OFFRE,
VOS
AVANTAGES

À travers le « Service + » de son CFE (Centre de Formalités des Entreprises), votre CCI vous propose un accompagnement personnalisé dans vos démarches. Elle vous aide à la rédaction des pièces exigées en tenant compte de l'urgence et de vos besoins spécifiques.

Le « Service + » sécurise les relations avec les administrations destinataires de vos formalités, et vous fait gagner du temps.

Vous avez ainsi l'assurance de la traçabilité et du suivi de vos déclarations chez nos partenaires administratifs associés.

Le Service + du CFE (Centre de Formalités des Entreprises).

Description :

- Réception sur RDV avec contrôle de fond et de forme des déclarations.
- Respect des délais impartis.
- Information et conseil d'accompagnement aux formalités.
- Accompagnement des professions réglementées pour autorisations administratives.
- Accompagnement à la transaction pré-contentieuse avec les partenaires administratifs et sociaux.

Modalités : service payant : 60 €. Contactez votre CCI pour plus d'informations ou rendez-vous au siège de votre CCI, ou dans nos agences.

LE CHIFFRE
CLÉ

CHACQUE ANNÉE,
PLUS DE **2 500**
ENTREPRISES

*optent pour
le Service +
de la CCI
Martinique.*

Pour aller plus loin :
contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil
(Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre)
et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr



CCI MARTINIQUE

L'esprit
GAGNANT !

FACILITER LE DÉDOUANEMENT DE MES OPÉRATIONS TEMPORAIRES

VOS DÉFIS, VOS QUESTIONS

Je souhaite effectuer rapidement et simplement mes formalités douanières pour le transit temporaire de mes échantillons commerciaux, de mon matériel professionnel ou d'exposition à un salon.

- À qui m'adresser ?
- Quelles démarches ?

NOTRE OFFRE, VOS AVANTAGES

Délivrance du Carnet d'Admission Temporaire (ATA)

Délivré par votre CCI, le Carnet d'Admission Temporaire (ATA) réduit à minima les formalités douanières et suspend le paiement des droits et taxes exigibles à l'entrée de chaque pays de destination ou de transit, signataire de la convention ATA.

Une procédure simple et semi-dématérialisée.

- Votre demande par mail.
- Nos conseils et recommandations d'utilisation.
- Un service rapide.
- Un coût réduit*.
- La possibilité de voyages multiples avec le même carnet.
- 1 validité du carnet de 1 an (1 semaine maximum).

**Coût du carnet calculé sur la base de la valeur HT de la marchandise concernée.*

LE CHIFFRE CLÉ

90%
DES UTILISATEURS

reconnaissent avoir gagnés du temps et de l'argent avec le carnet ATA.

Pour aller plus loin : contactez votre CCI au **0596 55 28 00**

ou rendez-vous aux points d'accueil (Fort-de-France, Trinité, Marin, Saint-Pierre) et demandez à rencontrer un conseiller.

martinique.cci.fr